



Paris, le 19 mai

Communiqué

Création du « Silver Economie Pôle Corsica »

360 000 euros de soutien à la silver économie pour trois ans en Corse

Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, se rendra en Corse vendredi 20 mai.

Une convention réunissant tous les acteurs locaux impliqués dans la silver économie et permettant la création du « **Silver Economie Pôle Corsica** » sera signée à cette occasion à Cargèse par les représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et des acteurs locaux impliqués dans le développement de la silver économie. **L'agence régionale de santé (ARS) va engager 360 000 € de soutien sur une durée de trois ans.**

Les signataires formeront le comité de pilotage qui sélectionnera et financera les projets retenus pour être développés en Corse.

Un comité de projets sera mis en place avec tous les acteurs du territoire intéressés par la thématique de la silver économie afin de proposer des projets, selon un cahier des charges qui sera défini par le comité de pilotage.

L'université de Corse sera par ailleurs associée à la démarche.

Les projets devront couvrir divers champs de compétence, comme :

- la santé : prise en compte des fragilités, des poly-pathologies, des maladies chroniques ;
- l'habitat : domicile, établissements de santé, établissements médico-sociaux, lieux de vie collectifs, aides au logement ;
- l'aménagement du territoire et de la ville : transports, mobilité, accessibilité, aménagement des plages ;
- la culture et le social : participation citoyenne, lutte contre l'isolement, accès aux loisirs ;
- la technologie : télémédecine, domotique, objets connectés ;
- l'économie : aides financières et sociales des usagers, coût des technologies proposées, implication des entreprises, création d'emplois ;
- l'accompagnement individuel, y compris le rôle des aidants ;
- la formation (initiale et continue) et la recherche.

Une démarche de type « Living Lab » sera engagée (le Living Lab est une méthode où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation). Le but est d'agir de façon coordonnée et complémentaire, de créer des synergies.

Contact presse :

Cabinet de Pascale Boistard - 01 40 56 75 78 – cab-pa-presse@sante.gouv.fr